

Conseil Municipal - Délégation aux Affaires Économiques - Information du Conseil Municipal

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : La délégation aux Affaires Économiques que notre collègue M. de SURY avait laissée il y a quelques mois et dont j'avais assumé l'intérim pendant quelque temps, sera assurée par Jean PONÇOT qui a déjà en charge l'urbanisme et l'action foncière. Je lui ai demandé de bien vouloir prendre cette compétence supplémentaire car j'ai pu constater que l'urbanisme et l'économie notamment dans cette période, étaient très liés.

Trois dossiers sur quatre sont déjà des dossiers de règlement d'urbanisme, de terrains, d'implantations. C'est un complément de travail pour Jean PONÇOT qui m'a déjà d'ailleurs secondé pendant cette période. Donc je lui confie cette délégation à partir de ce jour en souhaitant qu'il remplisse cette tâche comme il le fait en matière d'urbanisme, c'est-à-dire avec beaucoup de sérieux, beaucoup de compétence. Il prend du temps pour remplir son mandat et je crois qu'il le fera aisément.

M. TOURRAIN : Monsieur le Maire, mes chers collègues, je me réjouis de cette disposition pour deux raisons essentielles : la première parce qu'en prenant du champ, cela vous permettra de survoler beaucoup mieux l'ensemble des problèmes...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Merci !

M. TOURRAIN : La deuxième raison, c'est qu'effectivement, comme vous l'avez dit, les problèmes économiques et les problèmes de l'urbanisme sont étroitement liés. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait apparaître dans nos propositions lorsque nous avons discuté hélas si peu ! des problèmes de l'économie ; j'espère qu'on y reviendra.

Il y a une troisième raison, c'est que cette désignation récompense les efforts déployés par un de vos Adjoints qui, en certaines occasions, a su manier avec brio la truelle ou plutôt le rouleau de l'approbation. Tout le monde m'aura compris puisque j'avais dit de M. PONÇOT qu'il cirait plus vite que son ombre ! Eh bien, ça ouvre des perspectives pour d'autres. Je me réjouis de la promotion dont il est l'objet et qui évite toutes les supputations qui avaient pu être faites à un moment donné concernant certains Adjoints qui étaient peut-être moins qualifiés que lui pour occuper ce poste.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Merci ! Vous n'êtes pas avare de compliments ce soir ! Le choix qui a été fait par le Maire, l'a été en fonction de ce que je vous ai indiqué.

Dont acte.